



GRESSY FLASH

Informations et nouvelles de notre village

Le printemps est là

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Dans un contexte international marqué par les tensions et les inquiétudes liées à la guerre au Moyen-Orient et face à la hausse continue des prix des carburants qui pèse sur chacun d'entre nous, notre bulletin municipal souhaite être à vos côtés. À travers ces pages, nous vous proposons de partager des informations locales, des initiatives et des moments de vie qui font la richesse de notre commune — autant de respirations précieuses dans notre quotidien.

Ce numéro met à l'honneur la vitalité de notre territoire et l'engagement de ses habitants, à commencer par la belle prise réalisée à l'étang du parc Macquer par des enfants du village, symbole d'une jeunesse active et proche de son environnement. Vous y trouverez également un éclairage sur l'élection du nouvel exécutif de notre agglomération, ainsi qu'un retour sur les décisions prises lors du conseil municipal du 3 avril 2026.

Parce que la vie locale se construit aussi à travers des évolutions concrètes, nous souhaitons aborder des sujets qui touchent directement votre quotidien : la fin progressive du réseau cuivre et ses conséquences mais aussi la récente décision du Conseil d'État concernant l'usage de la vaisselle en plastique dans les cantines. Certaines décisions de cette institution peuvent, il faut bien le reconnaître, sembler difficiles à comprendre. Et ce n'est pas un cas isolé...

Soucieuse de renforcer le lien avec les jeunes générations, la municipalité lance par ailleurs un appel aux jeunes majeurs motivés pour participer à l'organisation des événements et aux services municipaux, une opportunité d'engagement citoyen accompagnée d'une rétribution. Qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître en mairie.

Enfin, nous n'oublions pas le soutien apporté aux familles avec l'aide aux voyages pédagogiques pour l'année 2026, un dispositif qui participe à l'épanouissement et à l'ouverture de nos enfants.

Le mois de mai arrive comme une promesse douce et lumineuse, apportant avec lui des journées plus longues, des températures plus clémentes et un renouveau que chacun peut ressentir. C'est une période où la nature s'éveille pleinement, invitant à profiter des espaces extérieurs, à se retrouver et à partager des moments simples mais précieux. Après les mois plus froids et pluvieux, mai insuffle un souffle d'optimisme et de convivialité, propice aux échanges et aux initiatives locales. J'ai à cœur que ce mois soit, pour tous nos administrés, une parenthèse de bien-être, de joie et de dynamisme, où chacun pourra trouver des raisons de sourire et de se rassembler.

Bien à vous,

Jean-Claude Geniès, Maire.

**DOUCEUR DE VIVRE : GRESSY
UN HAVRE DE PAIX, LA NATURE
VIVANTE**

**EDUCATION : AIDE AUX
VOYAGES PEDAGOGIQUES**

**CONSEIL MUNICIPAL : VOTE DU
BUDGET ET DES INSTANCES**

**NOTRE AGGLOMERATION :
ELECTION DU NOUVEL EXECUTIF**

**RETOUR EN IMAGE : LA TRADI-
TION DE PÂQUES PERDURE**

**EMPLOI : POUR LA JEUNESSE
GRESSIAQUE**

**JURISPRUDENCE : RETOUR AU
PLASTIQUE DANS LES CANTINES**

**TELECOM : FIN DU RÉSEAU
CUIVRE**

**AGENDA FESTIF : SE REUNIR,
ECHANGER, PROFITER EN-
SEMBLE**

DOUCEUR DE VIVRE : Gressy, Un havre de paix, la nature vivante

Au bord de l'étang du parc Macquer, le temps semble suspendu. L'eau paisible reflète les arbres encore jeunes du printemps, tandis que les rires des enfants se mêlent au chant discret des oiseaux. C'est dans ce décor simple mais précieux que se tissent des souvenirs qui resteront longtemps gravés.



Ici, la nature n'est pas un concept lointain : elle est vivante, accessible, et profondément apaisante. Les enfants y découvrent la patience, l'observation, et le respect de l'environnement, que ce soit en regardant les poissons évoluer sous la surface ou en profitant simplement d'un moment entre amis au grand air.

Chaque sortie devient une aventure, chaque prise, une fierté partagée. Quelle chance pour eux de grandir avec un tel écrin de verdure à portée de main. Dans un monde souvent rythmé par la vitesse et les écrans, ces instants passés au bord de l'eau rappellent l'essentiel : la beauté des choses simples, le lien avec la nature, et la richesse des moments vécus ensemble.



EDUCATION : AIDE AUX VOYAGES PEDAGOGIQUES

La commune soutient les projets éducatifs des jeunes Gressiaques !

Une participation financière de 60 € sera accordée aux familles dont les enfants, collégiens ou lycéens résidant à Gressy, participent à un voyage pédagogique au cours de l'année scolaire 2026.

Cette aide est ouverte quel que soit l'établissement fréquenté.

=> Modalités de versement :

La subvention sera versée directement aux parents, sur présentation :

- d'un RIB,
- de la facture ou d'une attestation du voyage effectué.

📍 Une belle opportunité pour encourager les expériences éducatives et les découvertes hors de la classe !



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026 : BUDGET ET INSTANCES

Budget primitif 2026 - (Fonctionnement :

1 788 016.84 € - Investissement : 1 331 139.58 €)

Vote des taux d'imposition 2026 - Foncier bâti

35.67% - Foncier non-bâti 50.45% - Taxe d'habitation

résidences secondaires 20.72% sans changement par rapport à 2025

Election des délégués au S.I. du bassin de la Haute

et Basse Beuvronne : Monsieur Vincent Vilarrubla (titulaire), Monsieur Jean-Marc Doneddu (suppléant)

Vote de délégations au Maire

Fixation des indemnités des élus

Election des délégués au Syndicat Intercommunal

France et Multien : Monsieur Jean-Claude Geniès et Madame Catherine Brickert (titulaires), Madame Prieta Leckraz-Bourgeois (suppléante)

Election des délégués au Syndicat Départemental

des Énergies de Seine-et-Marne : Mesdames Claire Camin et Marguerite Katzmann (titulaires), Monsieur Patrice Lagoutte (suppléant)

Election des délégués au Syndicat Intercommunal

de la Thérouanne et Marne et Morin : Monsieur Jean-Marc Doneddu (titulaire) et Monsieur Frédéric Thiriet (suppléant)

Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour le fonctionnement des Collèges de Claye-

Souilly : Monsieur Laurent Piron et Madame Catherine Brickert (titulaires), Madame Françoise Cointe et Monsieur Guillaume Chomat (suppléants)

Election de la Commission d'Appel d'Offres Perma-

nente sous la présidence du Maire : Messieurs Frédéric Thiriet, Jean-Marc Doneddu et Guillaume Chomat (Titulaires), Madame Claire Camin et Messieurs Patrice Lagoutte et Amar Ardjoune (Suppléants)

Avis favorable au retrait de la commune de Le Plessis-aux-Bois du Syndicat Intercommunal France-et-Multien

Désignation des délégués de la commune au CNAS (Centre National d'Action Sociale) : Madame

Véronique Escolano et Madame Catherine Brickert

Avis favorable à l'adhésion de la commune au groupement de commande du SDESM pour la fourniture et l'acheminement des énergies

Subvention annuelle pour la participation au voyage scolaire hors RPI

Election d'un délégué au Syndicat de la Goële : Monsieur Vincent Vilarrubla

Election d'un délégué au SIGIDURS : Monsieur Jean-Claude Geniès

ERRATUM : La commune vous informe que **Madame Prieta Leckraz-Bourgeois** a également rejoint la nouvelle équipe municipale en tant que conseillère municipale lors de l'élection municipale du 15 mars 2026, nous lui présentons nos plus sincères excuses pour la non mention de son nom dans le Gressy Flash 313. Encore merci pour votre indulgence et votre confiance.



NOTRE AGGLOMERATION : Election du nouvel exécutif

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'Agglomération

Le conseil communautaire d'installation de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France s'est tenu le mardi 7 avril 2026 au centre culturel de l'Orangerie à Roissy-en-France, en présence des conseillers communautaires des 42 communes membres. Le doyen d'âge de l'assemblée, André SPECQ, maire de Marly-la-Ville a ouvert la séance du conseil, procédé à l'appel des élus de l'assemblée afin de les installer dans leurs fonctions de conseillers communautaires. Pascal DOLL a été élu président de la communauté d'agglomération. Il sera accompagné par 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués. Notons que notre maire, Jean-Claude GENIES a été élu 9^{ème} vice-président délégué comme dans le mandat précédent au traitement et à la collecte des déchets ménagers.



SOUVENIR ET MÉMOIRE : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

INVITATION

Nous vous remercions de bien vouloir vous associer à la **cérémonie** du 8 mai 2026 pour le 81^{ème} anniversaire de la capitulation des armées nazies et en souvenir de celles et de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que notre nation vive dans la paix et la liberté.

Nous vous donnons avec le Conseil Municipal des Enfants rendez-vous le :

Judi 8 mai à 11 heures - Parvis de la Mairie

d'où nous partirons pour déposer une gerbe au monument aux morts. Un apéritif amical clôturera cette cérémonie et sera servi sous les préaux de notre école André Turcat.



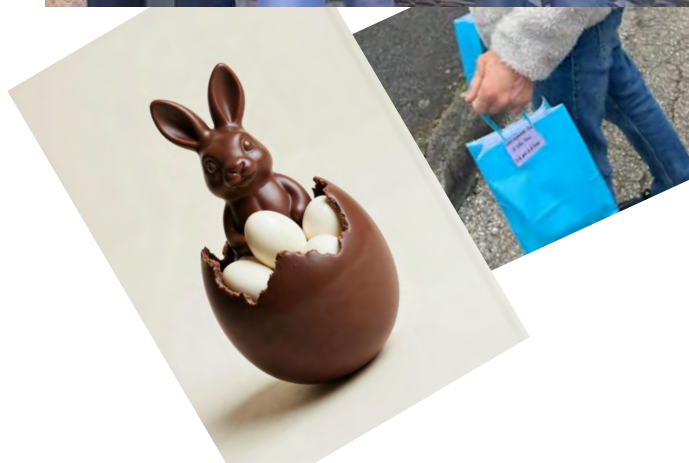
RETOUR EN IMAGE : La tradition de pâques perdue



En ce dimanche de Pâques, la commune a perpétué la tradition appréciée des plus jeunes et de leur famille : la distribution de sachets de chocolats offerts par la municipalité. Dans une ambiance conviviale et printanière, les conseillers municipaux se sont mobilisés pour remettre ces gourmandises aux enfants

Pour beaucoup, cette distribution constitue un moment attendu, symbole de partage et de convivialité.

La municipalité se félicite du succès de cette initiative, rendue possible grâce à l'implication des conseillers municipaux et donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour renouveler cette belle tradition.



EMPLOI : POUR LA JEUNESSE GRESSIAQUE Envie de bouger et de gagner de l'argent ? Rejoins-nous !

La municipalité lance un appel aux **jeunes majeurs motivés** pour participer à l'organisation des événements et aux services municipaux tout au long de l'année !

Au programme :

Des missions variées, conviviales et utiles, lors de manifestations festives ou pour des besoins ponctuels de la commune.

Rémunération : environ **12 € nets de l'heure**

 **Durée :** de quelques heures à plusieurs jours

Face au nombre de candidatures, un **tirage au sort** pourra être effectué. Les jeunes sélectionnés seront ensuite recontactés progressivement selon les besoins et le calendrier des manifestations.

Intéressé(e) ?

Fais-toi connaître dès maintenant auprès de la mairie et rejoins l'aventure !



JURIDIQUE : RETOUR AU PLASTIQUE DANS LES CANTINE ?

Le Conseil d'Etat a tranché !

Le syndicat des industriels du plastique, Plastalliance, a obtenu du Conseil d'État l'annulation partielle du décret du 28 janvier 2025 encadrant l'usage du plastique dans les cantines. Cette décision constitue un revers pour les politiques de réduction des déchets.

Ce décret précisait l'application des lois Egalim (2018) et Agec, qui prévoient la fin progressive des contenants alimentaires en plastique dans la restauration collective, notamment scolaire. Il incluait dans son champ d'interdiction la vaisselle et les couverts en plastique. Plastalliance contestait cette extension, estimant qu'elle dépassait le cadre de la loi.

Après plusieurs mois de débats et de tentatives de modification du texte par le gouvernement, fortement contestées par les citoyens et les élus locaux, le décret avait finalement été maintenu en l'état. En parallèle, une proposition de loi destinée à sécuriser juridiquement cette interdiction n'a jamais été examinée.



Le Conseil d'État a toutefois annulé la partie du décret concernant la vaisselle et les couverts, en raison d'un vice de procédure : le texte n'avait pas été notifié à la Commission européenne, comme l'exigent les règles pour ce type de mesure.

Si cette décision ne remet pas en cause les initiatives locales déjà engagées pour réduire le plastique dans les cantines, elle fragilise le cadre réglementaire national et envoie un signal négatif en matière de protection de l'environnement.

TELECOM : FIN DU RÉSEAU CUIVRE

CE QUI CHANGE POUR VOUS

Dans le cadre de la modernisation des réseaux télécoms, le réseau historique en cuivre (téléphone fixe, ADSL) va progressivement disparaître au profit de solutions plus performantes comme la fibre optique.

☐ **Un calendrier progressif**

Notre territoire est concerné par cette évolution :

- Depuis 2026–2027 : arrêt des nouvelles offres sur le réseau cuivre
- D'ici 2029 : arrêt définitif de tous les services sur cuivre

☐ **Qui est concerné ?**

Tous les habitants, entreprises et services publics :

- Téléphone fixe
- Internet (ADSL)
- Alarmes, ascenseurs, téléassistance, terminaux de paiement...

☐ **Quelles solutions ?**

La fibre est la solution principale, complétée si besoin par :

- 4G / 5G
- Satellite

☐ La Seine-et-Marne est déjà couverte à environ 97 % en fibre

⚠ **Restez vigilants**

Des démarchages abusifs peuvent exister :

- Vous n'êtes pas obligé de souscrire à une offre complète (internet + TV)
- Si vous avez déjà la fibre, aucune action n'est nécessaire

☐ **Et aussi...**

Les réseaux mobiles évoluent également :

- Fin de la 2G en 2026
- Fin de la 3G à partir de 2028

☑ **À retenir**

- ☐ Le réseau cuivre disparaît d'ici 2029
- ☐ La fibre devient la référence
- ☐ Anticipez votre transition



AGENDA : A ne pas manquer !

Vendredi 1^{er} Mai : Les Belles du Vert Galant, voitures de collection seront exposées dans le parc Macquer

Vendredi 8 mai : Cérémonie commémorative à 11 heures suivie d'un vin d'honneur

Vendredi 29 mai : Fête des voisins

Samedi 20 juin : Fête de l'école et du village

FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 20 JUIN 2026 :

L'équipe enseignante, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité ont le plaisir de vous inviter à participer à la traditionnelle journée consacrée à la fête du village et à la fin de l'année scolaire...ou presque !

En soirée, à partir de 20 heures nous nous retrouverons au traditionnel buffet dressé Parc Macquer près des tennis, dîner qui sera clôturé par une retraite aux flambeaux pour les enfants accompagnés de leurs parents avant de nous retrouver à la salle des fêtes pour la soirée dansante.

Le conseil municipal a décidé le maintien d'une modique participation de 12 € pour les adultes résidant à Gressy, la gratuité étant réservée aux jeunes du village de moins de 12 ans. Pour les non-résidents, il sera perçu, une participation de 18 € par personne de plus de 10 ans et de 9 € par enfant de 4 à 10 ans.

Comme lors des années précédentes, nous conservons le principe d'imposer le port d'un bracelet pour accéder au site où sera dressé le buffet pour éviter tout abus. Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension. Nous vous rappelons la mise à disposition de 300 chaises et des tables en nombre suffisant pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible et au plus tard le dimanche 14 juin, les bracelets étant distribués aux réservataires à partir du lundi 15 juin. **Un buffet traditionnel sera concocté par les établissements Willems et nous passerons la commande le 15 juin par rapport au nombre d'inscriptions. Nous ne pourrons donc plus accepter des inscriptions tardives pour éviter les déceptions, énervements et gâchis alimentaires.**

Comme les autres années nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider les employés municipaux au montage et démontage des barnums. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie en appelant le 01.60.26.11.15 ou auprès de Monsieur Jean-Marc Doneddu au 06.20.23.20.89. D'avance, un grand merci !

Coupon à remettre à la Mairie

HABITANTS DU VILLAGE :

FAMILLE :.....sera présente à la soirée du 20 juin 2025

Nombre de participants de plus de 15 ans : x 12€ =€

Nombre de jeunes de moins de 15 ans (gratuit) :

INVITES NON RESIDENTS :

Nombre de personnes de plus de 15 ans :x 18 € =€

Nombre d'enfants de 4 à moins de 15 ans :x 9 € =€

Ci-joint chèque à l'ordre du « **Régie de recettes diverses** » d'un montant de :€

Nombre d'enfants de – de 4 ans :.....(gratuit)



**SAMEDI
20 JUIN**

20H00



GRESSY PRÉSENTE

LA FÊTE DU
Parc MACQUER - salle des fêtes
VILLAGE



**APERÔ
BUFFET
FROID ET CHAUD
DÉFILÉ
LAMPIONS
SOIRÉE
DANSANTE AVEC
DJ ALEXIS
BAR**



**BULLETIN DE RÉSERVATION DISPONIBLE DANS LE GRESSY
FLASH ET SUR LE SITE INTERNET DU VILLAGE**